
Restitution

Atelier des territoires Construire ensemble un futur désirable

Maîtrise d'ouvrage
DDT DE LA HAUTE-
GARONNE
Avec le concours de l'IGEDD
Équipe
ALPHAVILLE
ASM
7 juin 2023

Place aéroportuaire de Toulouse-

RESTITUTION ET SUITES

Vers le pacte gagnant-gagnant

INTRODUCTION

Monsieur le Préfet

INTRODUCTION

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

INTRODUCTION

Madame la Présidente du Conseil Régional d'Occitanie (ou son représentant)

INTRODUCTION/ ENREGISTREMENT

Monsieur le Président de Toulouse Métropole

Déroulement

PARTIE 1

Restitution
« Démarche
d'Atelier des
Territoires »

PARTIE 2

Résultats obtenus

Temps d'échanges

Interventions

de personnalités :

- *Laurent Joly*
- *Gilles Leblanc*

PARTIE 3

Perspectives
& feuille de route

Temps d'échanges

GRAND TEMOIN

Marie-Christine

Jeillet

CLÔTURE

Monsieur le Préfet

Déroulement

Pour tenir la durée estimée de la restitution, lors des temps d'échanges, nous vous invitons à respecter les règles suivantes :

- **Demander la parole**
- **Prise de parole concise**

PARTIE 1

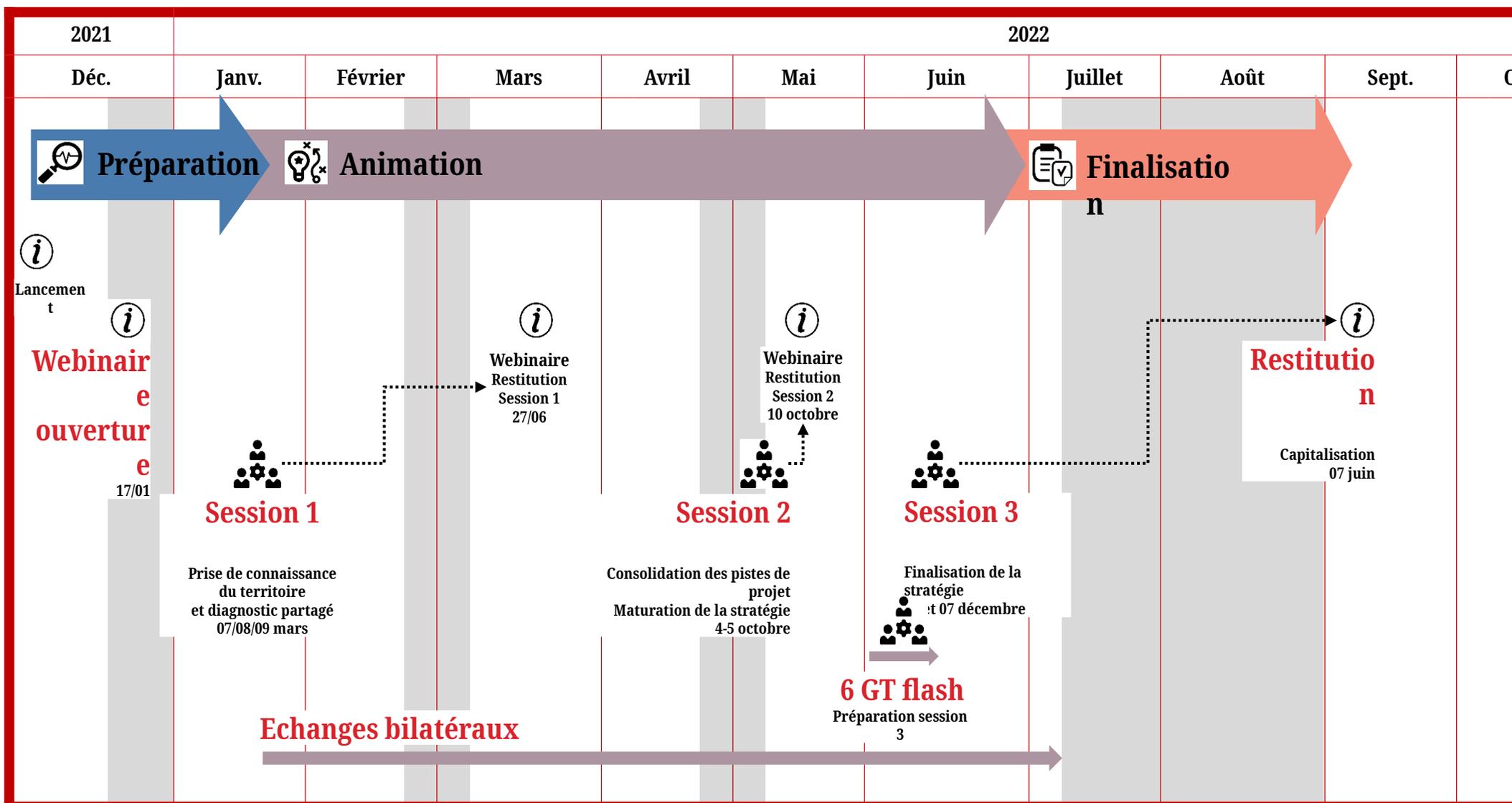
Restitution

« Démarche Atelier des Territoires »

Objet de l'Atelier

La place aéroportuaire de Toulouse-Blagnac se trouve au cœur des enjeux d'aménagement durable de notre époque. Environnement et qualité de vie, emploi, développement industriel et mutations économiques, usage du foncier, habitat, mobilités... : autant de défis à relever et de tensions à dépasser pour révéler le potentiel de ce territoire et préparer un futur désirable avec tous ceux et celles qui y vivent et y travaillent. **Le périmètre transcende les limites administratives et institutionnelles.** C'est pourquoi sur proposition du préfet de Région, le Conseil régional, Toulouse Métropole, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, avec le SICOVAL, les Hauts-Tolosans, ont décidé de s'engager ensemble dans une démarche d'Atelier avec les communes du PEB et impliquant les forces vives du territoire. En imaginant la place aéroportuaire comme **démonstrateur du développement durable**, il s'agit de construire un « **pacte gagnant-gagnant** » pour son devenir, au bénéfice de **l'intérêt général**.

Rappel du contexte. Une année d'Ateliers



Rappel du contexte. Un grand nombre d'acteurs impliqués

Le G40, un collectif multi-acteurs transversal au cœur de la démarche

Equipe projet de l'Atelier	
Equipe projet	DDT 31, IGEDD, Alphaville
Etat & Collectivités	
Etat	Préfet, DDT, DREAL, DSAC, SNA, DREETS
Collectivités	Conseil départemental, Conseil régional, Toulouse Métropole Communautés de communes des Hauts-Tolosans Communauté d'agglomération du SICOVAL 16 communes « PEB » CODEV, CESER
Etablissements publics	Agence d'urbanisme CCI, CRCI, CMA, Chambre d'Agriculture
Monde économique & Société civile	
Acteurs économiques de l'aéronautique	AIRBUS, ATB Pôle de compétitivité Aerospace Valley
Monde économique (entreprises, syndicats des salariés AIRBUS)	MEDEF, CGPME, FO CFE-CGC AIRBUS
Associations	CCNAAT, Union des comités de quartiers Pensons l'Aéronautique pour Demain (PAD) France Nature Environnement Occitanie

Le G100, pour maintenir informé un plus large panel d'acteurs impliqués

Comité de pilotage

- Préfet de région et de département
- Présidente du Conseil régional
- Président de Toulouse Métropole
- Président du Conseil départemental

Comité opérationnel

- **Collectivités** : Conseil régional, Conseil départemental, Toulouse Métropole, CA SICOVAL, CC des Hauts-Tolosans, Ville de Cornebarrieu, Ville de Blagnac
- **Etat** : DDT, IGEDD

Trois sessions de co-construction itératives

Processus

Session 1 et session 2 : Diagnostic et ambitions

Les deux premières sessions permettent de dresser les **ambitions et les objectifs communs** pour la place aéroportuaire de Toulouse-Blagnac, partir d'un **diagnostic partagé**.

Ces ambitions et objectifs sont co-construits avec le **G40**. Ils traduisent la **vision commune et partagée** par les acteurs de l'atelier des territoires, et constituent donc le **socle transversal** des engagements.

Session 2 et session 3 : Actions et engagements

Des **groupes d'actions, par chantier thématique**, ont été identifiées lors des sessions 2 et 3. Elles traduisent les ambitions et objectifs pour un passage en « **mode opérationnel** ». Les actions pourront être traduites sous la forme de fiches qui détaillent leur mise en œuvre de l'action (objectifs, point spécifique, pilote, qui, durée, statut, montant, financement).

Elles sont regroupées et reformulées dans des engagements, qui constitueront la base opérationnelle du pacte.

Session 3 : Engagements et pilotage

Sur la base des actions et engagements qui émanent des premières sessions, le **pilotage et la gouvernance** ont été abordés lors de la session 3.

De plus, les **propositions et engagements** des groupes d'actions ont été approfondis.

Contenu

Les trois sessions aboutissent à une vision commune ; des engagements ; et des groupes d'actions thématiques.

Une vision commune

- 3 ambitions
- 12 objectifs

Des engagements

- en termes de mobilité ;
- en termes d'économie, emploi, formation ;
- en termes de qualité de vie, pollution, santé ;
- en termes d'aménagement, d'urbanisation, d'habitat, foncier ;
- en matière de données ;
- en termes d'inter-territorialité ;
- en termes de gouvernance.

Des actions immédiates et à bénéfice rapide

- Actions rapidement réalisables et avec un impact positif pour tous les participants

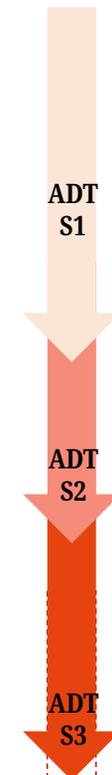
Des actions à mener dans la durée

- Actions issues de la démarche Atelier (« groupe d'actions » discutés en S3)
- Certaines se rattachent à des actions déjà menées (par exemple par les collectivités) et d'autres sont nouvelles et issues de l'atelier

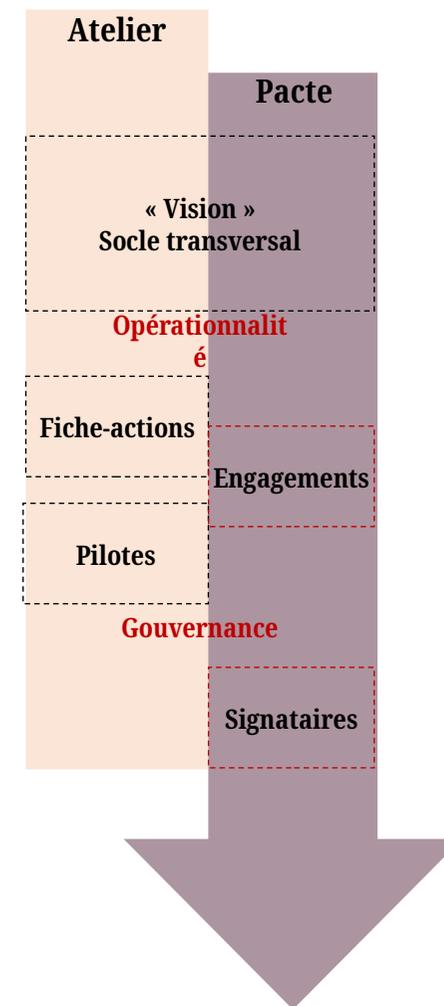
Livrables

Un **livrable par session** est produit et diffusé au G40, puis présenté au G100.

Processus



Contenu et livrables



Conférence de presse – 17 janvier 2022

Préfet de région

« Il s'agit de concilier les meilleures chances de développement, de vie, de travail, de formation, de déplacement, de mobilité avec l'existant en pensant l'avenir ensemble, et nous sommes ici chacun dans des responsabilités complémentaires, en partenariat des acteurs de la société civile, des associations, des entreprises, des PME, ... nous sommes ensemble pour construire le demain ».

Présidente du Conseil régional

« Cet atelier des territoires, il est très important, c'est de mettre en place un pacte vert, c'est une croissance en conscience. C'est de savoir concilier différents enjeux, de l'économie et de l'écologie et d'avoir une capacité de rassembler et d'écouter pour construire des solutions partagées ».

Président de Toulouse Métropole

« On ne parle pas de Toulouse sans parler de l'avion et de l'aéroport. Il a une particularité, c'est qu'il est à la fois aéroport classique mais aussi zone qui rentre dans le système AIRBUS puisque c'est la piste d'essai » (...) l'idée est comment conserver cet atout, comment le développer avec des exigences d'aujourd'hui. Nos collectivités, l'Etat et nos concitoyens nous disent que le développement doit obéir aux principes du développement durable ».

Président du Conseil départemental

« Il faut se poser la question de l'acceptation, de la qualité de vie : bruit, pollution (...). Il est bien d'avoir un dialogue, une approche commune, équilibrée de cet aéroport ». « Il faut se poser la question du desserrement de l'activité économique (...) ». « Des termes supplémentaires pourraient être ajoutés au titre de l'atelier : l'aéroport, les territoires, concitoyennes et concitoyens ».



Lancement de la session 1 en G100 – 7 mars 2022

80 personnes ont participé au webinaire

- Craintes exprimées quant au **bruit généré par les vols** (et notamment les vols de nuits), rappelant que le PEB datant de 2007 était obsolète.
- Nécessité de **dézoomer l'analyse** pour porter le regard sur l'écosystème industriel en général, l'économie et le bassin d'emploi local permettant aussi la qualité de vie des habitants.
- La **mobilité** aérienne, mais également celle du transport en commun, des saturations, au sol, des infrastructures routières et la desserte des bassins d'emplois a été ciblé comme **enjeu prioritaire** pour le territoire
- Des leviers économiques pour faire de la place aéroportuaire **un lieu d'innovation et d'exemplarité en matière de développement durable**, et ce en respect des Accords de Paris (ENR, avion à hydrogène, agriculture maraîchère, aviation durable..)
- La **préservation de l'environnement** et notamment de la biodiversité, comme enjeu majeur

Intervention de Gérard Feldzer

« Gouverner, c'est prévoir. Il faut replacer l'Homme au centre des préoccupations »

Verbatims de participants

« Quand on parle de la croissance de l'aéroport, on doit garder à l'esprit l'échelle internationale »

« Le problème n'est pas Airbus, mais les vols commerciaux de l'aéroport, notamment les vols nocturnes »

« La question des mobilités de toutes sortes doit être prise en compte pour continuer le développement tout en conservant la qualité de vie des habitants entourant la plateforme »

Session 1 - 8 et 11 mars 2022

Des visites de sites à Toulouse, Pech-David,



Visite d'ATB



Quartier de Bagatelle

Belvédère de Pech-David



Limite d'urbanisation à Aussonne, liée au PEB



Des temps d'échanges



Visite et présentation des enjeux d'Airbus

Atelier par thématique au SICOVAL



Session 1 - 8 et 11 mars 2022

Des visites de sites collectives

Voir, écouter, recueillir les perceptions
de la situation actuelle

Mairie de Blagnac

Aéroport TB

Belvédère de Pech David

Bagatelle

Site Airbus

Cornebarrieu

Mondonville

Daux

Merville

Aussonne

Des ateliers thématiques en salle

Echanger sur les atouts, handicaps
et identifier les enjeux et les leviers pour l'avenir

Le secteur aéronautique, un secteur à valoriser
et un enjeu territorial d'avenir à rendre écologiquement
compatible

Valoriser aussi l'ensemble des petites entreprises locales
pour éviter la dépendance sectorielle

Des nuisances fortes à prendre en compte, à objectiver, et à
réduire

Tenir compte des territoires agricoles et naturels environnants

Faire le lien avec les autres zones aéroportuaires régionales et
nationales

Penser les mobilités du territoire pour l'environnement et
l'aménagement

Parvenir à une équité et une coopération territoriale

Restitution de la session 1 en G100 – 27 juin 2022

Une soixantaine de participants étaient présents au webinaire

Dans un **climat d'écoute mutuelle et un débat de qualité**, les parties prenantes se sont montrées engagées dans le processus participatif des ateliers pour commencer à dessiner un pacte gagnant-gagnant, démontrant l'importance d'une implication de l'ensemble des partenaires afin de construire ensemble le devenir de la place aéroportuaire. Il s'agit de parvenir à un compromis soutenable pour l'ensemble du territoire. L'importance de restaurer un climat de confiance entre les acteurs du territoire a été rappelée, à travers l'accès à l'information et la transparence des données. Un outil en faveur de l'échange et de la co-construction entre les acteurs serait souhaitable et, pour permettre le retour de cette confiance, il conviendrait également de fixer un cadre et de s'y tenir. Les ateliers doivent donner les moyens aux acteurs de commencer à construire un tel dispositif afin qu'ils s'engagent dans une démarche commune.

Ainsi, la place aéroportuaire pourrait être une **plateforme exemplaire** en matière de développement durable, aux échelles régionale, nationale et internationale. L'aviation décarbonée pourrait contribuer à cette exemplarité. La place aéroportuaire de Toulouse-Blagnac a une **spécificité unique à valoriser**, l'industrie. Il conviendrait alors de travailler la qualité de cette place et de faire évoluer son modèle en lien avec les territoires. Il est rappelé, par ailleurs, qu'une place aéroportuaire se définit par rapport aux connectivités (dans l'air comme au sol).

Intervention de Vincent Gollain et Julien Fosse

« Il faut qu'on ait des places aéroportuaires plus **qualitatives**, ce qui n'existe pas en France où elles sont plutôt orientées sur le quantitatif. Il faut proposer une expérience plus intéressante pour les voyageurs. Le problème du recrutement vient également du fait que les places ne sont pas assez qualitatives et donc n'attirent pas. Il faudra **apporter plus de valeur ajoutée**. La réhabilitation des friches industrielles et l'apport de biodiversité pourraient inspirer l'aéroport »

« Pour revenir sur la notion de **confiance**, il est nécessaire qu'il y ait de la **transparence et de la concertation**. Il ne peut y avoir de confiance que s'il y a un cadre, fixé au niveau institutionnel. Cela rejoint la soutenabilité et la construction d'une politique publique locale. Il faut poser un cadre et s'y tenir »

« Pour le ZAN, il ne faut pas oublier le « net », qui ne veut pas dire « zéro artificialisation ». Il faut par contre la réduire et la penser différemment dans la **sobriété foncière**, peut-être selon des périmètres plus élargis mais qui font sens. Cela implique d'avoir une **vision systémique pour transformer nos modèles**, où des co-bénéfices sont à prendre en compte et permettraient d'envisager l'aéroport dans une logique plus soutenable. Il faut également une **transformation d'un modèle plutôt qu'une décision à trancher**. Je pense qu'on peut concilier les différents enjeux en ayant une vision concertée ».

Session 2 organisée à Cornebarrieu – 4 et 5 juin 2022

Des temps en plénière



Des ateliers par ambition



Des supports d'échanges



Session 2 organisée à Cornebarrieu – 4 et 5 juin 2022

Des séances plénières

Partager des visions politiques et d'experts

Des intervention du préfet, de la Présidente du Conseil régional, du Président du Conseil départemental, et du Président de Toulouse Métropole, ainsi qu'une table ronde avec les président des trois EPCI pour appuyer les enjeux du territoire. Une table ronde d'experts pour ouvrir les horizons.

Des ateliers par ambition

Valider des ambitions, objectifs et proposer des pistes d'actions concrètes pour les décliner

- **Ambition 1** : Faire de la place aéroportuaire un territoire d'innovation environnementale
- **Ambition 2** : Intégrer les plateformes aéroportuaire et aéronautique dans les territoires voisins
- **Ambition 3** : Encourager le développement économique durable du territoire
- Au total, 90 actions évoquées (après traitement) et classées, pour alimenter le Pacte

Une clôture par le préfet

Identifier 7 chantiers thématiques pour le Pacte

1. Qualité de vie, pollution, santé
2. Mobilités
3. Foncier, urbanisme, habitat
4. Economie, emploi, formation
5. Gouvernance
6. Coopération interterritoriale (fusionné avec gouvernance)
7. Données, data (fusionné avec gouvernance)

Restitution de la session 2 au G100 – 10 octobre 2022

Verbatim extrait des échanges avec une quarantaine de participants

« Nous ne pouvons que nous réjouir de la tenue de cet atelier. Il y a une nécessité continue de **réduire l'impact sonore** sur nos produits tout en diminuant notre empreinte carbone ».

« La complexité du sujet traité est réelle. Il n'y a pas de solutions uniques. Ce ne seront que des **solutions multiples** qui seront mises en faveur. Trois piliers existent : **santé, biodiversité/climat, foncier**. Ces problématiques sont intimement liées et leurs impacts doivent être évalués, mesurés pour tout projet à venir. Il faut intégrer ces paramètres au même titre que les éléments économiques, etc. Il faudra prévoir des **indicateurs** et intégrer des représentants dans toutes les instances de décision et à tous les niveaux ».

« Je voudrais revenir à nos objectifs : construire un futur désirable autour de la plateforme. Ce qui était annoncé au départ, c'est une réflexion qui prenne en compte toutes les thématiques. Si on veut une **situation vivable pour les habitants**, il faut prendre en compte toutes les dimensions, et sans économie, on n'aura pas de transition sociale non plus. Pour que la transition écologique soit efficace, il faut qu'elle soit acceptable et donc cette question de la santé doit être dans les annonces de l'amélioration. L'originalité de notre démarche c'est de **trouver des solutions** et je pense qu'on peut y arriver, et chaque acteur devra **s'engager pour converger** vers une amélioration des choses »

« La **temporalité est importante**, et le pacte c'est bien d'aller vers un gagnant/gagnant qui vive. Ce n'est pas un pacte gravé dans le marbre, c'est l'intelligence collective qui va le faire vivre. S'il y a des blocages, il ne vivra pas. Le terme de **gouvernance** est venu aussi dans l'atelier, et derrière se posent les modalités pour travailler ensemble et qu'est-ce que chacun va donner et en retirer ? Il faut d'ores-et-déjà réfléchir à cela. Toutes les convergences avec **de bons compromis** doivent se faire, et les divergences doivent bien poser les questions de façon à ce qu'elles soient acceptées par tous a minima »

Session 3 organisée à Grenade - 6 et 7 décembre 2022

Des temps d'échange par thématique

Un temps de clôture politique



Session 3 organisée à Grenade - 6 et 7 décembre 2022

Des ateliers par chantier thématique

Vers des groupes d'actions à porter par les acteurs

- Des échanges pour ressentir les points de convergence et de divergence et de rechercher les consensus possibles
L'identification des actions immédiates, réalisables rapidement et ayant un impact positif pour la place

Un premier pas vers des engagements pour chaque partenaire

Vers le corps du Pacte

- Echange en atelier sur la formulation possible des engagements
- Une rédaction à affiner au fur et à mesure

Un zoom sur la gouvernance et les suites de l'Atelier

Vers un pilotage spécifique des enjeux de la place aéroportuaire

- Des partenaires qui se sont engagés à poursuivre la démarche partenariale
- Des objectifs partagés pour ce pilotage : un lieu de dialogue, un lieu de co-décision, un lieu de co-action, co-construction
- Un lien à assurer avec les structures existantes
- Des chefs de file par chantier thématique
- Un suivi des engagements à assurer
- Une dimension prospective à alimenter

Trois ambitions & douze objectifs qui résultent des trois sessions

Ambition 1

Faire de la place aéroportuaire un territoire d'innovation environnementale

Objectif 1.

Préserver la santé des habitants en réduisant les nuisances notamment nocturnes liées au trafic aérien : programmation, optimisation des procédures et des flottes, logistique

Objectif 2.

Poursuivre les actions en faveur d'une industrie bas carbone, rendre l'aéroport exemplaire en matière de RSE et renforcer le rayonnement du site toulousain

Objectif 3.

Améliorer la qualité de vie des habitants en travaillant sur l'habitat et les mobilités (TC et douces, accès aux plateformes).

Objectif 4.

Disposer d'une perspective de développement pour les aéroports de l'agglomération toulousaine, à échelle territoriale élargie voire régionale

Ambition 2

Intégrer les plateformes Aéroportuaire et aéronautique dans les territoires voisins

Objectif 1.

Inscrire une vision partagée sur les besoins foncier des collectivités au regard des contraintes réglementaires (PEB, ZAN, ...)

Objectif 2.

Inscrire durablement l'aéroport dans le territoire en articulant les utilisations du sol et de l'air.

Objectif 3.

Traiter les interfaces de proximité entre les plateformes et les territoires voisins

Objectif 4.

Favoriser l'agriculture et/ou les espaces naturels à proximité des plateformes (renforcer les trames vertes et bleues)

Ambition 3

Encourager le développement économique durable du territoire

Objectif 1.

Valoriser le secteur de l'aéronautique, et conforter le tissu de la sous-traitance

Objectif 2.

Favoriser les synergies entre aéronautique et secteurs d'excellence du territoire

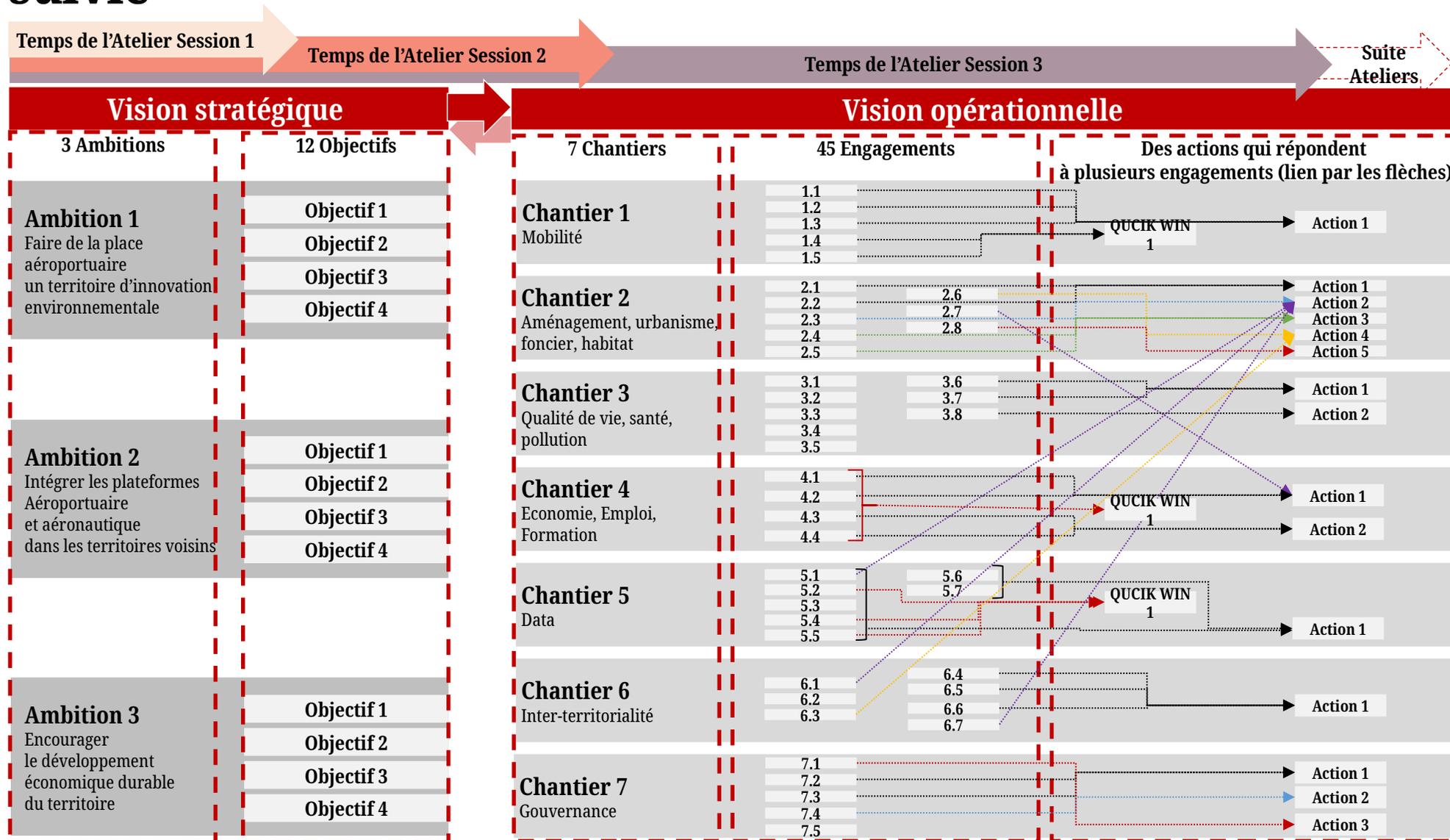
Objectif 3.

Aménager le territoire en articulant les besoins économiques de la place et les besoins résidentiels, dans une logique d'inclusivité

Objectif 4.

Anticiper les mutations économiques et promouvoir la formation aux métiers de la transition écologique et économique

Des Ateliers vers une vision opérationnelle : la méthode suivie



PARTIE 2

Résultats obtenus

PARTIE 2. RESULTATS OBTENUS

Monsieur le secrétaire général de la préfecture

Engagements proposés

Les engagements listés ci-après sont tous issus des échanges tenus lors des différentes sessions de l'Atelier des territoires.

Pour les différents chantiers, les engagements ont vocation à se traduire par des actions, dont certaines sont immédiates et à bénéfice rapide, d'autres à construire dans la durée ; et dont beaucoup sont à arrimer à des dispositifs déjà portés par des acteurs tandis que d'autres, nouvelles, sont directement issues de l'Atelier.

Lorsqu'un engagement relève de plusieurs chantiers, il est rattaché au chantier auquel il se rapporte principalement.

Chantier Aménagement des territoires (1/2)

N°.	ENGAGEMENTS Certains engagements de ce chantier global concernent également l'INTERTERRITORIALITE et l'ECONOMIE	ACTEURS PARTICULIEREMENT CONCERNES (liste à compléter si nécessaire)
1	<p>PRINCIPES PARTAGES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à l'aménagement durable/soutenable de la place aéroportuaire et de son aire d'influence aux différentes échelles nécessaires et permettre un développement équilibré, en intégrant une approche de desserrement économique • Identifier précisément les besoins en foncier et les ressources disponibles pour orienter leurs usages et leurs aménagements • Adapter le rythme d'ouverture à l'urbanisation selon la consommation constatée par le passé. Etre économe de la ressource foncière et ne consommer que ce qui est nécessaire, dans un cadre de ressources très limitées • Intégrer l'ensemble des réflexions et des actions dans un schéma d'aménagement durable de la place aéroportuaire. • Veiller à la bonne articulation entre la révision des documents d'urbanisme des différentes collectivités et l'aménagement d'ensemble de la place aéroportuaire et • Prendre en compte la sobriété foncière (ZAN), l'outil ERC et les impacts climatiques, environnementaux et de santé dans les politiques d'aménagement de la place 	<p>ETAT EPCI ET COMMUNES</p> <p>Syndicats de SCoT et Conseil régional (SRADDET)</p> <p>CCI</p>
2	<ul style="list-style-type: none"> • Monter un groupe de travail associant les différentes parties prenantes pour définir les lignes d'équilibre à adopter entre les évolutions du PEB et le développement de l'urbanisation. Aller vers une stabilisation de la surface de chaque zone. • Traduire de manière concrète dans les documents de planification et d'urbanisme la stabilisation du nombre de logements en zone C, prendre en compte les situations différenciées en zone D (rives et pointes du PEB) • Augmenter et densifier la construction de logements dans les communes disposant de foncier (hors zones C) en intégrant un périmètre d'action inter-EPCI. • Donner de la visibilité à moyen et long terme sur les évolutions potentielles des trajectoires d'aéronefs 	<p>Direction de projet EPCI et COMMUNES Conseil départemental et conseil régional (associés)</p> <p>ATB DSAC SNA AUAT ETAT (DDT) Syndicats de SCOT EPCI et COMMUNES</p>
3	<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'implantation d'activités industrielles, économiques, privilégier la zone C Orienter les stratégies foncières des entreprises pour cibler le développement économique vers ces zones (achats fonciers, projets) 	<p>CRO Syndicats de SCOT EPCI COMMUNES ENTREPRISES ATB CCI Région</p>

Chantier Aménagement des territoires (2/2)

N°.	ENGAGEMENTS Certains engagements de ce chantier global concernent également l'INTERTERRITORIALITE et l'ECONOMIE	ACTEURS PARTICULIEREMENT CONCERNES (liste à compléter si nécessaire)
4	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter la stratégie d'aménagement de la filière aéronautique sur un périmètre inter-EPCI • Considérer de manière prospective l'impact des mutations économiques sur l'aménagement de la place aéroportuaire 	ETAT CD TM EPCI CR CCI SMEAT
5	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser aussi les zones C et pointes du PEB en zone D pour des fonctions agricoles ou des espaces naturels. • Dédier des financements à la protection des zones naturelles ou non artificialisées et à des compensations écologiques dans ces zones ... 	CR SCOT EPCI COMMUNES Chambre Agriculture - SAFER ATB ENTREPRISES
6	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser une stratégie de mobilisation des ZAE existantes, financer le recyclage nécessaire à cet égard, et limiter (selon des critères à définir) les nouvelles implantations à des opérations dont les caractéristiques le nécessitent 	CR CD SCOT EPCI COMMUNES ENTREPRISES
7	<ul style="list-style-type: none"> • Créer, ou s'appuyer sur, les leviers opérationnels, financiers et environnementaux de l'évolution du foncier (structures foncières existantes ? Fonds de compensation foncière ?) 	ETAT Conseil régional SAFER et EPF

Chantier Inter-territorialité

N°.	ENGAGEMENTS Le chantier INTERTERRITORIALITE a identifié le besoin d'affirmer le travail entre collectivités autour de la place. Certains engagements le concernant ont été intégrés aux chantiers AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ou GOUVERNANCE	ACTEURS PARTICULIEREMENT CONCERNES (liste à compléter si nécessaire)
1	PRINCIPES PARTAGES : <ul style="list-style-type: none"> • Aborder et traiter les enjeux de logement, d'énergie, d'activité économique, de mobilité, de décarbonation, de santé... à l'échelle de la place aéroportuaire (soit inter-EPCI) voire au-delà si nécessaire et ce dans un cadre d'aménagement et de développement durables et de sobriété foncière * Promouvoir les coopérations entre collectivités (communes, EPCI, départements concernés par la place aéroportuaire) 	CT
2	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place ou encourager des mécanismes de soutien aux communes bâtisseuses de logements hors TM (Projet urbain partenarial, Taxe d'aménagement majorée pour réaliser les équipements et les aménités (compensation, financement de projets, mutualisation)) 	CT ETAT
3	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher la complémentarité entre les différents aéroports au niveau de l'agglomération toulousaine d'une part, et de la région d'autre part • Aller vers un schéma aéroportuaire métropolitain et régional 	TM CR

Chantier Mobilités Infrastructures

N°.	ENGAGEMENTS	ACTEURS PARTICULIEREMENT CONCERNES (liste à compléter si nécessaire)
1	<p>PRINCIPES PARTAGES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire dans un objectif de décarbonation des déplacements de la place aéroportuaire et des activités des compagnies opérant sur l'aéroport avant 2050 • Améliorer les transports du quotidien et promouvoir les mobilités durables pour favoriser la cohérence entre urbanisation, économie, desserte des territoires et enjeux environnementaux, climatiques et de santé • Favoriser par l'offre et des incitations les changements d'habitudes des usagers • Utiliser des technologies en lien avec les attentes des usagers, améliorer la gestion des trajets domicile-travail et l'articulation lieux de vie – lieux d'activité • Intégrer l'ensemble des réflexions et des actions dans un schéma de mobilité de la place aéroportuaire 	<p>ENTREPRISES CD et TM (gestionnaires d'infrastructures routières) AOM : TISSEO et Conseil régional</p>
2	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la complémentarité et la continuité des mobilités aux différentes échelles territoriales • Articuler les infrastructures et les modes de mobilité avec le développement urbain, en insistant sur les zones non couvertes aujourd'hui, et en veillant à intégrer cette articulation dans les documents de planification en cours de révision • Faire évoluer l'offre de services express régionaux, en liaison avec les autres modes de transport et améliorer la desserte ferroviaire Auch-Toulouse (TER / Ligne C et futur service métropolitain ou SEM) • Mettre en place et promouvoir de nouvelles offres de mobilité (TC, modes doux, cadencements). 	<p>Syndicats de SCOT, EPCI, communes</p> <p>CR Tisseo</p>
3	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler à la réalisation des infrastructures structurantes de transport, tous modes de déplacement confondus en donnant la priorité aux TC, aux modes doux et décarbonés • Placer le sujet des traversées de Garonne (pont + barreau routier, passerelles modes doux) en priorité et en intégrant les impacts environnementaux • Acheter la mise en place du réseau cyclable et pédestre à une échelle pertinente, en assurant leur continuité 	<p>CR CD TM Tisseo</p>
4	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les logiques économiques, les besoins des salariés et les impacts environnementaux, climatiques et de santé dans la conception des réseaux de transport • Contribuer à la rationalisation des déplacements des salariés par les plans de déplacements d'entreprise et l'organisation du travail • Promouvoir par la diffusion d'études d'impacts positifs sur la santé, la sécurisation des infrastructures et l'incitation financière, l'usage du vélo et de la marche dans les déplacements domicile-travail 	<p>ENTREPRISES</p> <p>AOM + CT + Etat (financement)</p>

Chantier Economie, Emploi, Formation

N°.	ENGAGEMENTS	ACTEURS PARTICULIEREMENT CONCERNES (liste à compléter si nécessaire)
1	<p>PRINCIPES PARTAGES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conforter la place aéroportuaire comme référence nationale et européenne en matière de production, de R&D, de sobriété, d'innovation technologique (hydrogène, etc) et sociétale autour d'une économie industrielle et décarbonée avant 2050 • Contribuer à un développement économique soutenable et équilibré de la place aéroportuaire, de son aire d'influence et de son tissu économique au service de la création d'emplois durables et de l'inclusion sociale et territoriale • Maximiser les retombées de l'activité industrielle en termes d'emplois • Travailler à la transition de la place aéroportuaire, bénéfique à son rayonnement dans un monde en transition, et sur différents modèles économiques • Définir et partager les intérêts essentiels de l'activité économique (chaîne logistique de l'industrie...) en vue de garantir leur préservation de manière compatible avec la prise en compte des impacts sanitaires pour les populations riveraines et des impacts climatiques et environnementaux à court, moyen et long terme • Favoriser le desserrement économique permettant la création d'emplois, la diffusion technologique, à l'échelle départementale, régionale et des EPCI, la requalification des ZAE • Intégrer l'ensemble des réflexions et des actions dans un schéma de développement économique durable de la place aéroportuaire, assorti d'un plan partenarial d'attractivité et de formation 	<p>ETAT CR TM EPCI COMMUNES AUAT AIRBUS ATB CCI Chambre des métiers ASSOCIATIONS</p>
2	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les projets en vue de l'optimisation de leur implantation dans un cadre d'aménagement et de développement durables et de sobriété foncière de la place aéroportuaire • Faire bénéficier de nouvelles populations de la dynamique de la place aéroportuaire 	<p>CD CR TM EPCI CCI Chambre des métiers SMEAT</p>
3	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper les mutations économiques et sécuriser les parcours professionnels et de formation • Porter une attention soutenue aux chaînes de production des filières et au tissu des sous-traitants de l'aéronautique, notamment pour prévenir et amortir les effets des crises. • Promouvoir la formation initiale et continue aux métiers et aux savoirs de la transition écologique • Sensibiliser par la formation et l'information, aux enjeux environnementaux, climatiques et sanitaires • Encourager le développement de certaines filières alternatives correspondantes (agriculture biologique et circuits courts, rénovation des bâtiments, recyclage aéronautique, maintenance aéronautique relocalisée, avec l'objectif d'atteindre la neutralité carbone avant 2050, en favorisant l'insertion des non-diplômés • Rapprocher les gisements d'emplois et les qualifications requises 	<p>AEROSPACE VALLEY CCI AIRBUS Universités, Ecoles, CFA CR TM ASSOCIATIONS Sicoval</p>

Chantier Santé, Pollution, Qualité de vie

N°.	ENGAGEMENTS	ACTEURS PARTICULIEREMENT CONCERNES (liste à compléter si nécessaire)
1	<p>PRINCIPES PARTAGES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Concilier la qualité de vie, la préservation de la santé des riverains et les nécessités d'une activité économique essentielle au bassin de vie et d'emploi 	<p>ATB ASSOCIATIONS CCI</p>
2	<ul style="list-style-type: none"> Atteindre avant 2050 la décarbonation du trafic et des installations aéroportuaires et aéronautiques Considérer les effets non-CO2 dans l'objectif de baisse des dépenses globales... Favoriser le développement des filières d'énergies décarbonées et le recyclage des déchets issus de l'aéroportuaire et de l'aéronautique. Faciliter les implantations d'EnR sur la place aéroportuaire en lien avec le secteur économique et les collectivités territoriales 	<p>AIRBUS ATB ETAT CT CCI</p>
3	<p>Afin de contribuer à l'« Etude d'Impact selon l'Approche Equilibrée (EIAE) », monter un groupe de travail associant les différentes parties prenantes (élus, monde économique, associations, ...) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> mettre en place une stratégie optimale de prise en compte des besoins des populations riveraines de l'aéroport (période de repos, impact sanitaire...), intégrant les enjeux économiques (besoins des filières économiques, chaîne logistique,...) explorer de manière exhaustive les différents scénarios possibles en vue de définir les bouquets de mesures (notamment sur la programmation des vols, le type d'aéronefs autorisés, le calendrier à adopter, ...) 	<p>TOUS LES SIGNATAIRES</p>
4	<ul style="list-style-type: none"> Accélérer la réduction des nuisances et de leurs impacts pour les riverains en confortant le bouquet de mesures du PPBE actuel en perspective du PPBE 2024-2028 Prévenir de futures nuisances en évitant d'exposer de nouvelles populations Améliorer l'isolation phonique des logements en la couplant avec l'isolation thermique 	

Chantier Données

N°.	ENGAGEMENTS	ACTEURS PARTICULIEREMENT CONCERNES (liste à compléter si nécessaire)
1	<p>PRINCIPES PARTAGES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'accorder de manière stable sur le choix (pertinence, périodicité, confidentialité...) des critères et données utiles à recueillir, traiter et partager entre les acteurs de la place, ainsi que sur des indicateurs précis et mesurables (sobriété foncière, impact climat, santé, transition écologique, trames verte, bleue, noire...) • Se donner et afficher les règles pour arriver à un consensus autour de l'objectivité des données et des diagnostics (éviter ainsi de les remettre en question) • Se doter de données fiables, actualisées, accessibles et partagées sur les pollutions, la qualité de vie et la santé, et l'urbanisation, et s'appuyer sur des expertises indépendantes • Définir les informations pertinentes à communiquer régulièrement et conjointement au grand public 	TOUS LES SIGNATAIRES
2	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un état des lieux des observatoires existants, améliorer ou mettre en place un ou des observatoires des nuisances sonores, de la qualité de l'air (aérien, routier...), de l'immobilier et des logements impactés • Conformément à la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone), se doter d'un « budget carbone » pour l'ensemble de la plateforme permettant de s'organiser autour d'un objectif annuel mesurable... 	<p>CT</p> <p>ETAT (mise en œuvre par l'AUAT dans le cadre de ses relations contractuelles avec Etat et CT)</p>
3	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire les études nécessaires (économiques, démographiques, environnementales...) à l'éclairage des enjeux de la place aéroportuaire • Réaliser ... des travaux de prospective avec auditions d'experts sur le devenir de la plateforme aéroportuaire en se basant sur des scénarios différenciés, intégrant des hypothèses variées d'évolution du transport aérien, en déclinant les conséquences qu'auraient ces différentes hypothèses sur le devenir de l'aire urbaine de Toulouse et, plus largement, de la région 	Universités, CESER, CODEV...
4	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir les données nécessaires au contrôle de la stabilité du nombre d'habitants en zone C et aider ainsi les CT pour les documents d'urbanisme 	Collectivités pour l'apport de données, Etat pour la méthode

Chantier Gouvernance

N°.	ENGAGEMENTS Certains engagements de ce chantier relèvent également de l'INTERTERRITORIALITE	ACTEURS PARTICULIEREMENT CONCERNES (liste à compléter si nécessaire)
1	<p>PRINCIPES PARTAGES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler ensemble à atteindre les ambitions et les objectifs du pacte par la mise en œuvre des engagements et des actions • Faire vivre le pacte gagnant/gagnant dans l'intérêt général, au bénéfice de tous • Articuler le pacte avec l'ensemble des dispositifs réglementaires existants (documents d'urbanisme, PPBE...) • S'assurer de l'implication de l'ensemble des parties prenantes, rechercher les manières d'aider les acteurs bénévoles de la société civile à contribuer aux travaux • Conserver l'esprit et la méthode de l'Atelier des territoires : Connaissance et écoute mutuelles, modalités de dialogue, recherche d'équilibre entre les enjeux, prise en compte des différentes échelles de territoire et de temps, intelligence collective, actions pilotes, expérimentations, itérations. Chaque acteur apporte des contributions prenant en compte les enjeux de la transition, et apprend de l'expérience des autres. 	TOUS LES SIGNATAIRES
2	<ul style="list-style-type: none"> • Se doter d'un garant du pacte pour assurer les conditions du dialogue constructif, de la prise en compte de la diversité des approches, de la confiance, de la co-construction 	ETAT
3	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler à la cohérence et complémentarité des politiques publiques sur la place aéroportuaire, au partage des stratégies entre territoires et à la promotion de l'interterritorialité (habitat, économie, emploi, aménagement, mobilités...) • Mettre en place une conférence des EPCI et communes de la place aéroportuaire et une coopération à l'échelle des bassins de vie et d'emploi, en lien avec le Département et la Région ainsi que les PPA et associations/collectifs représentatifs ; S'appuyer sur l'inter-SCOT • Se doter de la structure, la plus pertinente, souple et opérationnelle, de gouvernance partagée de la place aéroportuaire et assurer ainsi la convergence entre les différents acteurs. • Portage du pacte de la place aéroportuaire par les membres du G40 auprès de leurs instances, qui deviennent ainsi des « ambassadeurs » du pacte. • Coopérer avec d'autres acteurs (chercheurs, entrepreneurs, responsables associatifs...) en fonction des problématiques, pour faire connaître et conforter le pacte 	TOUS LES SIGNATAIRES
4	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner la création d'un démonstrateur de la place aéroportuaire durable : espace dédié dans l'Aéroport, animations dans les quartiers, espace pédagogique et de valorisation des innovations technologiques et sociétales soutenant l'aviation durable, initiatives en direction des jeunes, expérimentations, sensibilisation/information sur les enjeux climatiques et environnementaux..... 	ATB CT ASSOCIATIONS
5	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler à l'exemplarité de la place aéroportuaire (économique, environnementale, sociale, sociétale) • Echanger des bonnes pratiques avec d'autres territoires aéroportuaires en France et en Europe 	TOUS LES SIGNATAIRES

L'esprit atelier

Ecoute



Prise de hauteur



Intelligence collective



PARTIE 2. RESULTATS OBTENUS

Echanges avec la salle

PARTIE 2. RESULTATS OBTENUS

Interventions



Laurent Joly

**Directeur adjoint de la recherche
et des ressources pédagogiques ISAE-SUPAERO
Directeur de l'Institute for Sustainable Aviation**



Gilles Leblanc

**Président de l'Autorité de Contrôle
des Nuisances Aéroportuaires**

PARTIE 2. RESULTATS OBTENUS

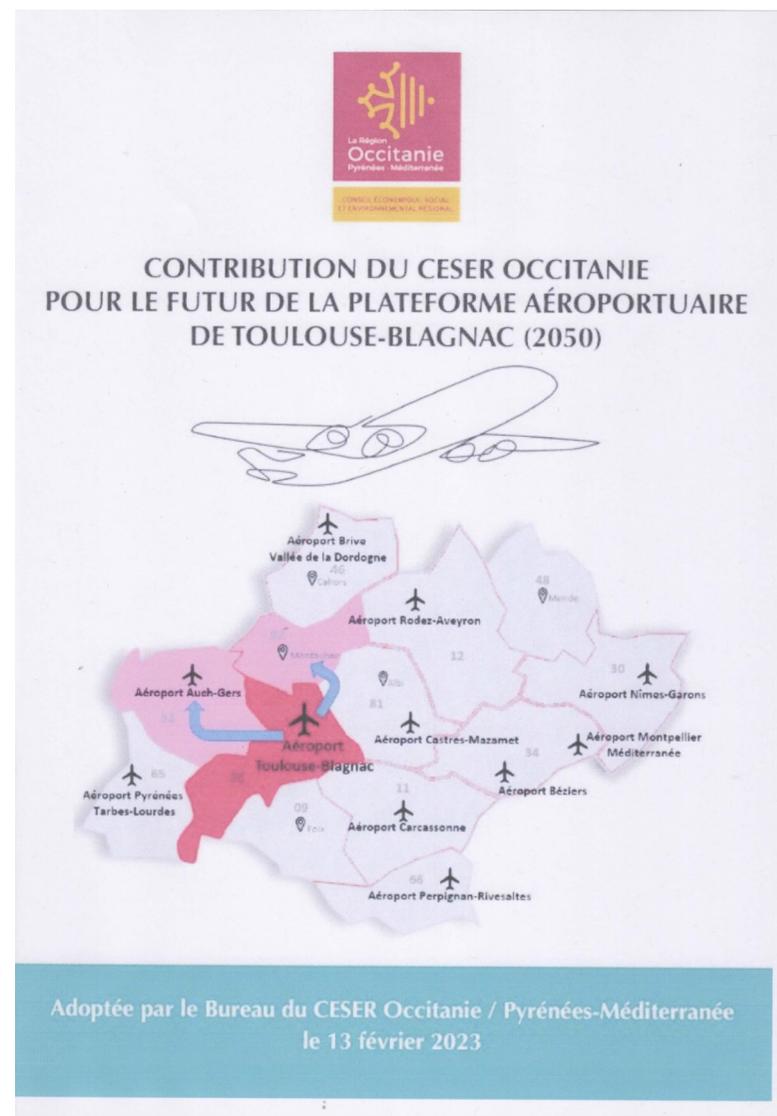
Monsieur le secrétaire général de la préfecture

PARTIE 3

Perspectives & Feuille de route

Contribution CESER

Contribution ayant bénéficié d'échanges avec des membres du **Codev** Toulouse Métropole, dont sa présidente



Maquette du Pacte gagnant-gagnant

Vers la composition du pacte gagnant-gagnant

La démarche des Ateliers des territoires a permis d'aboutir au fil des discussions, par itération, à une proposition de sommaire du pacte gagnant-gagnant.

Cette maquette est un socle pour lancer les travaux de manière coordonnée entre les acteurs présents sur la place aéroportuaire.

Le projet de pacte gagnant-gagnant, reprenant l'architecture de la maquette avec les contenus correspondants, sera adressé aux parties prenantes afin d'être soumis à leurs instances décisionnaires.

1 INTRODUCTION

Le contexte de départ
Les enjeux pour le territoire
L'objet du pacte

2 VISION STRATEGIQUE

Trois ambitions et douze objectifs

3 VISION OPERATIONNELLE

Sept chantiers traduits en engagements

4 METHODE & FEUILLE DE ROUTE

Voir page suivante

5 DECLARATION D'INTENTION

Introduction
Entre les sous signés il est convenu :
Vision stratégique - Vision

6 LES SIGNATAIRES

Il est proposé à toutes les parties prenantes de souscrire le pacte

ANNEXES

Maquette du Pacte gagnant-gagnant

L'esprit de l'Atelier et du Pacte

Le Pacte gagnant-gagnant, c'est d'abord un état d'esprit et une méthode, qui ont été expérimentés dans l'Atelier et dont s'inspire la feuille de route.

Ainsi, souscrire au pacte, c'est :

- Valider les acquis de l'Atelier
- S'impliquer dans la mise en œuvre des engagements qui font consensus
- Accepter de poursuivre ensemble le travail sur les sujets de dissensus

L'esprit et la méthode

Intelligence collective
dans le prolongement
de l'Atelier des territoires

« Ni tabou ni procès d'intention »

Adopter une vision systémique

Considérer toutes les échelles

Examiner le court terme
comme le long terme

Se doter d'un garant

Bâtir une gouvernance

Faire connaître le pacte
auprès d'autres acteurs
à même d'y contribuer

Feuille de route

Communication du pacte aux instances
délibératives en vue de son adoption

Lancement de 2 Groupes de travail
« Etudes scénarisées des vols de nuit »
et « Schéma d'aménagement »

Nomination d'un/e directeur/trice de
projet
et de référent/es des CT

Démarrage des travaux
sur les engagements consensuels

Construction et mise en œuvre des
actions

GRAND TEMOIN. Marie-Christine Jaillet
Directrice, Chercheure CNRS, Laboratoire Interdisciplinaire
Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST), Université Toulouse 2

Quand l'aéronautique rencontre l'urbanisation : quelles échelles de développement durable ?

CLÔTURE

Monsieur le Préfet

CLÔTURE

**Merci pour
votre participation**

ALPHAVILLE

62 rue Planchat, 75020 PARIS

+33 6 335 99 335

contact@alphaville.fr

www.alphaville.fr



46 rue Crébillon, 94300 VINCENNES

asm.editions@gmail.com